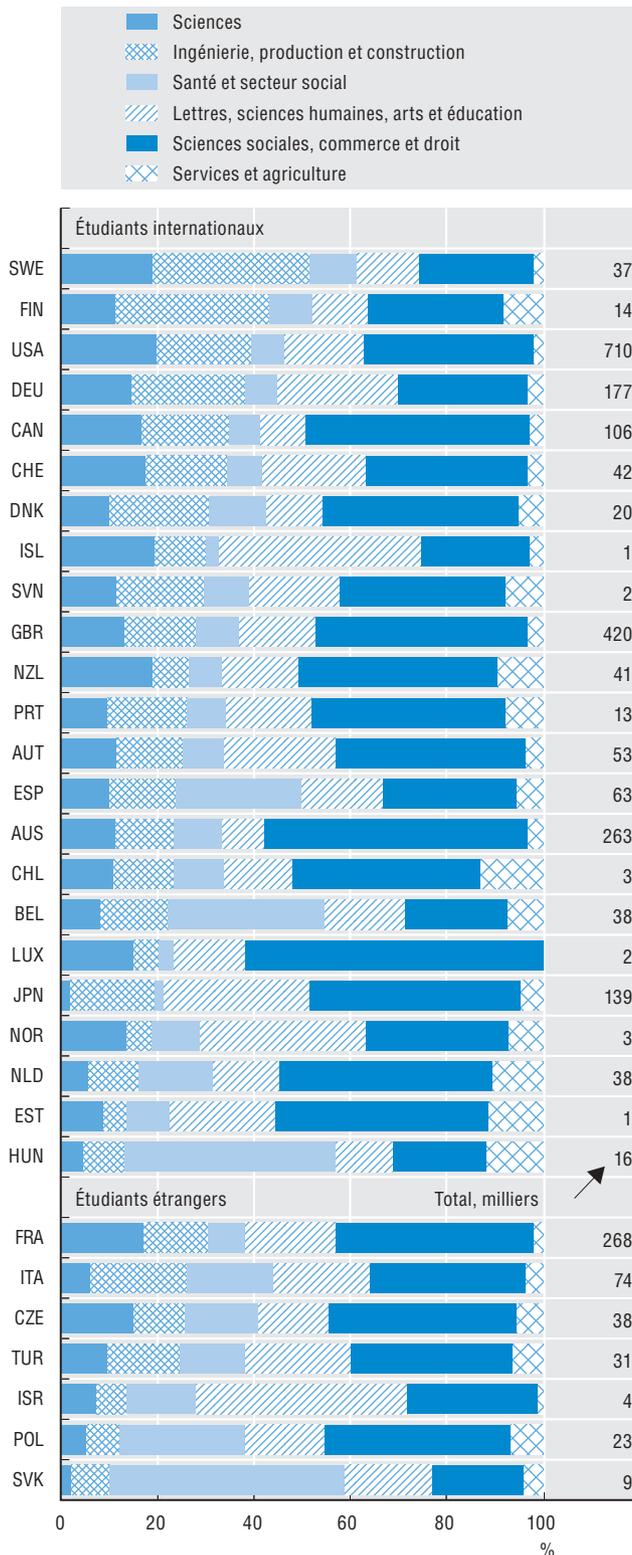


### 3. PARTAGER LA CONNAISSANCE

## 5. Mobilité des compétences

#### Étudiants internationaux et étrangers dans l'enseignement supérieur, 2011

Totaux et répartition par discipline



Source : Calculs de l'OCDE à partir d'OCDE (2013), *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932703>

Les étudiants qui partent à l'étranger favorisent les flux de connaissances entre pays. Les universités de haut niveau attirent des talents en quête d'opportunités de formation et de carrière, dont certains retourneront dans leur pays d'origine. Les destinations privilégiées sont les États-Unis puis le Royaume-Uni, l'Australie, la France et l'Allemagne. La répartition par discipline révèle les points forts des savoirs d'un pays. Beaucoup d'étudiants internationaux choisissent les sciences et l'ingénierie, notamment en Suède, en Finlande, aux États-Unis et en Allemagne. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la part des étudiants internationaux dans ces filières dépasse celle des étudiants nationaux.

La mobilité professionnelle favorise les transferts de connaissances et leurs retombées. La part des personnes occupant leur poste actuel depuis moins d'un an est très variable dans la zone OCDE ; les taux de mobilité apparaissent plus élevés hors de l'Europe. Le plus souvent, les diplômés de l'enseignement supérieur ont une ancienneté supérieure à celle des moins diplômés. La crise économique pourrait avoir accentué cette tendance.

La mobilité des titulaires de doctorat (s'agissant des pays pour lesquels on dispose de données) est aussi très variable. Elle est la plus élevée en Allemagne, au Danemark, en Islande et en Pologne. Les personnes qui occupent un poste de recherche, soit la majorité de celles qui détiennent un doctorat, sont moins susceptibles d'avoir changé d'emploi que les autres, en partie parce qu'elles sont plus fréquemment titularisées.

#### Définitions

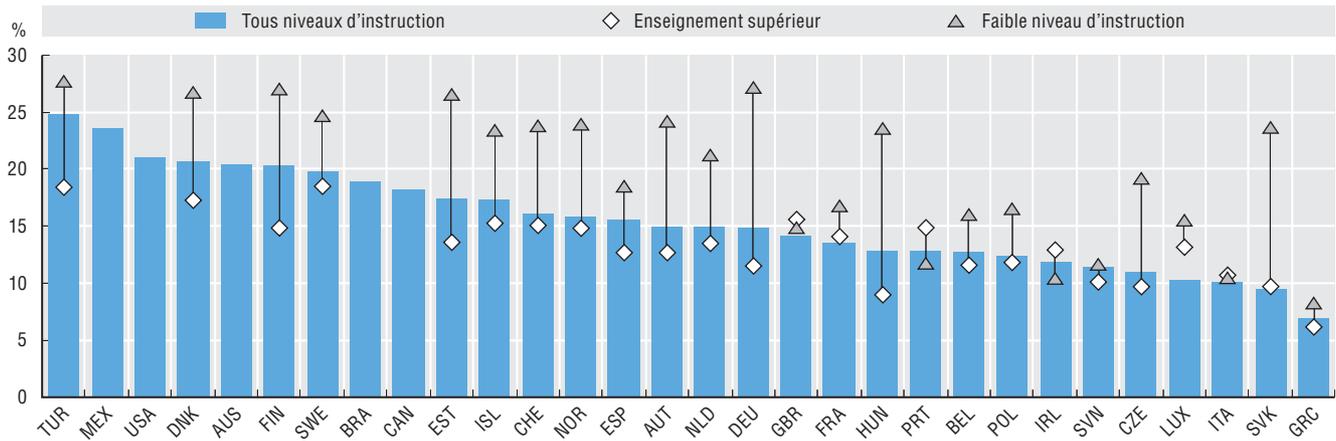
Les *étudiants internationaux* sont ceux qui partent à l'étranger dans l'intention d'étudier. L'Institut de statistique de l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat définissent les étudiants internationaux comme ceux qui ne sont pas ressortissants du pays où ils étudient ou ceux dont la formation antérieure s'est déroulée dans un autre pays. Les *étudiants étrangers* sont définis selon leur nationalité. Les disciplines correspondent à celles que définit la classification internationale type de l'éducation (CITE 97). L'enseignement supérieur correspond aux niveaux 5 et 6 de la CITE.

La *mobilité professionnelle* est définie comme la part des travailleurs qui ont changé de poste ou d'employeur dans les 12 derniers mois.

Les *titulaires d'un doctorat* ont obtenu un diplôme de recherche avancé au niveau 6 de la CITE 97. Dans le contexte de la collecte de données sur les Carrières des titulaires de doctorats (CTD), on considère qu'ils ont changé d'emploi s'ils ont travaillé pour un employeur différent au cours des 10 années précédentes.

**Mobilité professionnelle en fonction du niveau d'instruction, 2011**

Personnes occupant leur poste actuel depuis moins d'un an, en pourcentage de l'emploi total

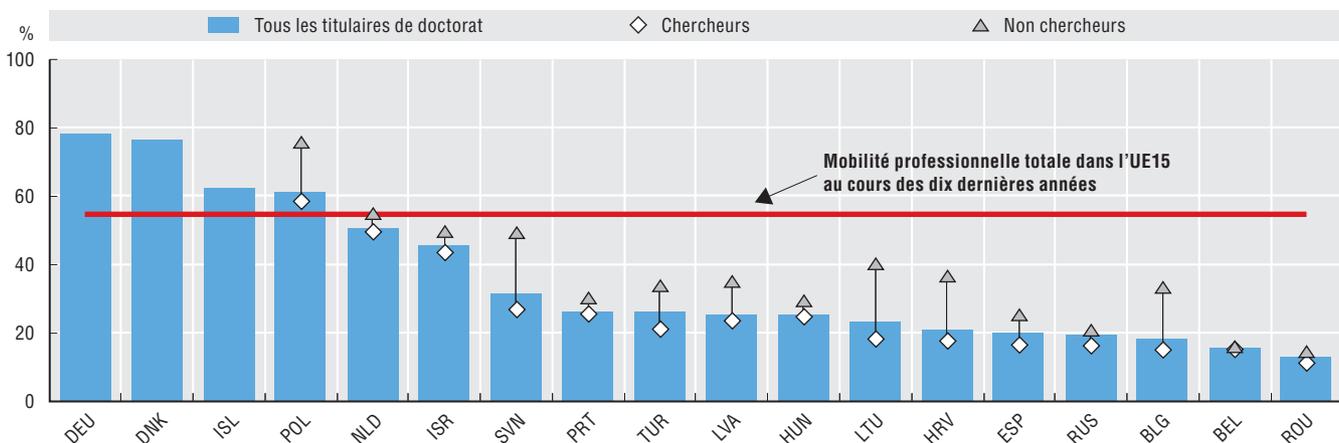


Source : OCDE, d'après la Base de données de l'OCDE sur l'ancienneté dans l'emploi ; tabulation ad hoc de l'enquête sur les forces de travail de l'Union européenne, juillet 2013 ; Bureau of Labor Statistics, statistiques sur l'ancienneté dans l'emploi, [www.bls.gov/news.release/tenure.nr0.htm](http://www.bls.gov/news.release/tenure.nr0.htm), septembre 2012. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932722>

**Titulaires de doctorat ayant changé d'emploi au cours des dix dernières années, 2009**

En pourcentage des titulaires de doctorat pourvus d'un emploi



Source : OCDE, d'après la campagne de collecte OCDE/Institut de statistique de l'UNESCO/Eurostat sur les carrières des titulaires de doctorat, 2010, [www.oecd.org/sti/cdh](http://www.oecd.org/sti/cdh) ; Base de données de l'OCDE sur l'ancienneté dans l'emploi, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932741>

**Mesurabilité**

Les données sur les étudiants internationaux sont basées sur les inscriptions dans le supérieur et proviennent de la collecte OCDE-UNESCO de 2012 sur les statistiques de l'éducation. La notion d'étudiants internationaux est plus directement pertinente pour l'analyse de la mobilité. Lorsqu'on ne dispose pas de données sur les étudiants internationaux, on utilise celles sur les étudiants étrangers pour obtenir un panorama plus complet. Les enquêtes sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) sont l'une des quelques sources internationales harmonisées permettant d'étudier la mobilité par type de postes ou catégorie de personnes. Le pourcentage de travailleurs en poste depuis moins d'un an sert ici d'indicateur de la mobilité professionnelle. À des fins de cohérence avec les données de l'OCDE sur l'ancienneté dans l'emploi, les estimations par niveau d'instruction fondées sur l'EFT-UE incluent les personnes qui étaient sans emploi un an auparavant, autrement dit elles combinent la mobilité professionnelle et le retour à l'emploi. Les enquêtes menées dans le cadre du projet sur les carrières des titulaires de doctorat enregistrent la mobilité sur une période relativement large de 10 ans, mais les questions de suivi fournissent de plus amples informations pour l'analyse.



Extrait de :  
**OECD Science, Technology and Industry  
Scoreboard 2013**  
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2013-en](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Mobilité des compétences », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2013-22-fr](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-22-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).